



ADHERENT

N°:

Date :

BULLETIN D'ADHESION

Comment avez-vous connu le Centre ?

NOM : Prénom : Date de naissance : ... / ... / ...

Raison Sociale :

Adresse Professionnelle :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

☎ : ... / ... / ... / ... / ... ☎ : ... / ... / ... / ... / ... Email :

Exploitant individuel : Type de Société :

PROFESSION { Principale (à définir précisément) :

{ Secondaire :

CATEGORIE D'IMPOSITION : BA BIC connexe à l'agriculture BIC BNC

REGIME D'IMPOSITION : Impôt sur le Revenu Impôt sur les Sociétés

N° de SIRET : _ _ _ _ _ Code APE : _ _ _ _ _

DATE DE DEBUT D'ACTIVITE : ... / ... / ...

Date de clôture de l'exercice: ... / ... / ... Longueur de l'exercice (en mois) :

REGIME FISCAL : Réel Normal }
Réel simplifié } de plein droit sur option
Déclaration contrôlée }
Micro-entreprise

Dans l'hypothèse où vous avez recours à un membre de l'Ordre des Experts-Comptables, veuillez remplir les informations ci-dessous

CABINET Membre de l'Ordre des Experts-Comptables

Raison Sociale :

Adresse Professionnelle :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

☎ : ... / ... / ... / ... / ... ☎ : ... / ... / ... / ... / ... Email :

Nom de l'expert-comptable :

N° de SIRET du Cabinet : _ _ _ _ _

Après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CGRIF (extrait au verso - Documents consultables sur notre site internet www.cgrif.fr) je m'engage à respecter les engagements et obligations des adhérents.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements et obligations sus énoncés, le Centre pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure – avant toute décision – de présenter ma défense sur les faits qui me sont reprochés. Si je désire résilier cette adhésion, j'ai pris note d'avoir à le notifier par écrit au CGRIF.

Date et signature de l'Adhérent précédée
de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

CGRIF

RAPPORT DU CENTRE AVEC LES MEMBRES ADHERENTS

ADHESION

Les membres adhérents donnent leur adhésion en remplissant et en signant un bulletin d'adhésion écrit. Ce bulletin d'adhésion est transmis au Centre, par l'adhérent ou par l'Expert-Comptable qui tient, centralise ou surveille leur comptabilité.

COTISATION

Elle est acquittée annuellement à réception de la facture. Son montant est approuvé par l'Assemblée Générale des adhérents en fonction des prestations fournies par le Centre. Selon les statuts du Centre, la cotisation annuelle demeure définitivement acquise à l'Association.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

L'adhérent s'engage à :

- Produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de son exploitation ;
- Transmettre chaque année au CGRIF ses déclarations fiscales complètes et tout document sollicité par l'association dans le cadre de ses contrôles ;
- Informer sa clientèle de son appartenance à un Organisme Agréé et accepter à ce titre, soit le règlement par chèque soit le règlement par carte bancaire ;
- Accepter que sa déclaration, et que l'attestation délivrée par le CGRIF soient adressées, de manière électronique selon la procédure EDI-TDFC, à l'Administration Fiscale ;
- Acquitter sa cotisation annuelle au CGRIF.

PRESTATIONS ET OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

Le centre s'engage à :

- Fournir à ses adhérents une aide en matière fiscale et en matière de gestion, notamment dans les domaines de l'assistance technique et de la formation : à cet effet, il leur fournira un dossier de gestion ;
- Procéder, selon la législation, aux contrôles de concordance, cohérence et vraisemblance des déclarations, à un examen périodique de sincérité et à adresser à ses adhérents un compte-rendu de mission ;
- Souscrire un contrat auprès d'une société d'assurance ou d'un assureur agréé en application du décret du 14 Juin 1938 le garantissant contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir en raison des négligences et fautes commises dans l'exercice de ses activités ;
- Au cas où l'agrément lui serait retiré, en informer ses adhérents dès réception de la notification de la décision du retrait.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par l'Association. Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site internet suivant : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>

TEXTE À AFFICHER dans les locaux professionnels et à REPRODUIRE sur la correspondance et les documents destinés à la clientèle :

« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom ou par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale ».



ENGAGEMENT D'ADHESION

Je, soussigné(e), Nom Prénom

adresse professionnelle

.....

certifiée (*) :

1 - n'avoir appartenu à aucun Centre de Gestion Agréé avant ce jour

2 - avoir adhéré au Centre de Gestion Agréé :

Nom :

Adresse :

et avoir bénéficié des avantages fiscaux au titre des exercices suivants :

.....

• avoir démissionné du Centre ci-dessus le :

• avoir été exclu(e) du Centre ci-dessus le :

3 - avoir adhéré à une Association de Gestion et de Comptabilité ou un cabinet comptable disposant de l'autorisation mentionnée à l'article 1649 quater L du CGI (Visa fiscal) :

Nom :

Adresse :

• avoir dénoncé ma lettre de mission le :

m'engage, en outre, à prévenir le Centre de toutes modifications intervenues dans ma situation juridique ou fiscale.

Fait à

Le

Signature :

(Document à joindre au bulletin d'adhésion).

(*) *Cocher la case correspondante*